

**Objectifs d'un programme de travail  
concernant les peuples autochtones  
et les communautés locales dans les  
travaux de la Convention et de ses  
Protocoles après 2020**

**19 février**

**Ndiaga SALL- SENEGAL**



# CONTEXTE

- Etablissement d'un futur programme de travail sur l'article 8 j) et les dispositions connexes
- Organiser un forum en ligne invitant les Parties, les autres gouvernements, les peuples autochtones et les communautés locales, les autres organisations compétentes et les parties prenantes intéressées
- Intérêts pour les PACL dans les travaux de la Convention et de ses Protocoles après 2020



# Renforcer la participation pleine et effective des populations autochtones et communautés locales dans les futures structures et les processus envisagés

- base fondamentale pour parvenir à un développement durable à tous les niveaux
- **mécanismes** de la participation aux niveaux national et local
- Reconnaissance de la valeur de l'action collective
- **processus plus efficace et une plus grande cohérence dans les résultats**



# Développer un plan de Renforcement des capacités

- Faiblesses entre les différents secteurs ayant un impact sur la diversité biologique
- Manque de cohérence entre ce qui est exprimé par les gouvernements nationaux et le vécu des PACL
- Besoins de construire des cohérences entre acteurs
- Questions nouvelles et émergentes
- priorité importante dans la considération des travaux futurs



Je vous remercie